




LES FRUITS ET LES LEGUMES

	MATIN « Dis pas de salade et ramène ta fraise... »	APRES-MIDI
Mardi 19	Création d'une fresque pied/carotte et d'un portrait fruité	Confection d'une roue des légumes de saison Entretien du potager et plantation de fleurs
Mercredi 20	Défis ludiques Kim gout et Kim touché	Peinture naturelle en extérieur
Jeudi 21	Réalisation de légumes pour le grand jeu	Grand jeu « La chasse aux légumes »
Vendredi 22	 SORTIE - Parc Animalier d'Auvergne à Ardes (63)  Départ 7h30 - Retour 20h15  TARIF 25€ <i>Majoration de 1€ pour les habitants des communes non adhérentes</i>	
Lundi 25	Création « Dooble » vitaminé Fabrication d'un calendrier fruits et légumes	Sortie au Cinéma Princesse Dragon
Mardi 26	Construction d'un bonhomme « Pot de fleur » Confection de décoration pour le potager	Entretien du potager et installation des décorations
Mercredi 27	Bricolage sur la Pomme de rainette et pomme d'api Et sa grappe de raisins	Grand jeu « La bataille fruité »
Jeudi 28	Petit tour au marché et cuisine pour le repas du midi	Jeux fruités en extérieur
Vendredi 29	Réalisation d'une guirlande fruitée Cuisine vitaminée	Invitation des familles à partir de 14h Les Monsieur Madame au potager! Jeux extérieurs tous ensemble



Ce logo vous indique qu'il faut prévoir un pique nique pour la journée



Ce logo vous indique qu'il faut prévoir une tenue adaptée aux activités proposées

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES

Amplitude d'ouverture : 7h30 à 18h00

Lieu d'accueil : Centre social (35 avenue du 8 mai, 58240 Saint Pierre le Moûtier)

Différentes possibilités d'accueil :

Journée Complète	½ journée matin		½ journée après-midi	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Arrivée le matin entre 7h30 et 9h ou par navette.	Arrivée le matin entre 7h30 et 9h ou par navette	Arrivée le matin entre 7h30 et 9h ou par navette	Arrivée entre 11h45 et 12h15	Arrivée entre 13h15 et 14h
Départ le soir entre 17h00 et 18h00 ou par navette	Départ entre 13h15 et 14h	Départ entre 11h45 et 12h15	Départ entre 17h00 et 18h00 ou par navette	Départ entre 17h00 et 18h00 ou par navette

Transports : Des transports sont organisés au départ des communes adhérentes (matin et soir) pour favoriser l'accès aux activités. Pour bénéficier du service, il suffit d'inscrire l'enfant au préalable.

Il est important de respecter les horaires et de prévenir en cas d'absence.

Chantenay St Imbert Place de l'église	Azy Le Vif Place de l'église	Luthenay-Uxeloup Place de la Mairie	Livry Place de la Mairie	Langeron Place de l'église	Mars/allier Place de la Mairie
8h00	8h25	8h15	8h30	8h40	8h35
17h45	17h45	18h00	17h25	17h30	17h40

Modalités d'inscription : Vous pouvez inscrire votre enfant :

- En vous rendant à l'accueil du Centre Social pour obtenir un formulaire d'inscription.

- En remplissant le formulaire d'inscription via notre site internet <http://www.csi-stpierre.fr>

Les inscriptions seront validées par mail ou message téléphonique avec la précision du montant à régler.

Cette somme devra être acquittée avant le début de la période et validera l'inscription. Toutefois, le règlement peut être effectué en plusieurs fois après acceptation.

Conditions financières :

Quotient familial	1/2 journée SANS repas		1/2 Journée AVEC repas		Journée AVEC repas		Forfait Semaine (5 jours)	
	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures	Communes adhérentes	Communes extérieures
0 à 450€	2,50 €	3,50 €	5,50 €	6,50 €	7,50 €	8,50 €	32,00 €	34,00 €
451 à 600€	3,50 €	4,50 €	6,50 €	7,50 €	9,50 €	10,50 €	42,00 €	44,00 €
601 à 750€	4,50 €	5,50 €	7,50 €	8,50 €	11,50 €	12,50 €	52,00 €	54,00 €
À partir de 751 €	5,50 €	6,50 €	8,50 €	9,50 €	13,50 €	14,50 €	57,00 €	63,00 €

Le Conseil d'Administration du Centre Social a voté une mesure visant à exclure des accueils de loisirs les enfants dont les familles ne se seraient pas acquittées des sommes dues.

Toute absence non justifiée (par un certificat médical) et non signalée (48h à l'avance) sera facturée en totalité et ne sera pas remboursée.

L'adhésion 2022 au Centre Social est valable du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022 et est obligatoire :

- **12 €** par famille : pour les familles qui résident sur une commune adhérente à la structure.
- **14 €** par famille : pour les familles qui ne résident pas sur une commune adhérente.

Numéro de téléphone à joindre en cas de besoin :

Centre Social : **03.86.37.20.58** pendant les jours et heures d'ouverture du Centre Social ou messagerie vocale

Téléphone portable **06.41.52.05.62** pour **prévenir les animateurs en cas d'urgence entre 17h et 18h**

SEJOUR ÉTÉ 2022

Du lundi 11 au mercredi 13 juillet

Ouvert aux enfants du primaire Hébergement à la Maison Familiale Rurale de Saligny Sur Roudon

2 jours au Parc « Le Pal » Attractions et Activités pédagogiques avec les animaux

1 jour au Stade Nautique de Digoin

Quotient Familial	De 0 à 600€	À partir de 601€
Communes adhérentes	130€	140€
Communes non adhérentes	150€	160€

TARIF par enfant selon quotient familial et commune de résidence. Règlement à l'inscription (dépense de paiement) - Chèques personnels ou chèques C201 - espèces.

Inscriptions au Centre Social à partir du 14 mars. Nombre limité de places.

Centre Social

Canton de St Pierre Le Moûtier
35 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOÛTIER
Tél : 03.86.37.20.58
mail : cs.stpierre@wanadoo.fr

Accueil de loisirs Vacances de Printemps

GS - CP - CE1



SORTIE FAMILLES

PARC ANIMALIER D'Auvergne

VENREDI 22 AVRIL
Départ 7h30 - Retour 20h15

TARIF 30€ adulte
25€ enfant

Majoration de 1€ pour les habitants des communes non adhérentes

Prévoir le pique-nique pour la journée

Communes adhérentes à la structure : Azy le Vif, Chantenay St Imbert, Langeron, Livry, Luthenay-Uxeloup, Mars sur Allier, Neuville les Decize, Saint Pierre le Moûtier, Toury sur Jour, Tresnay

Renseignements et inscriptions au Centre Social ou au 03.86.37.20.58

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU CENTRE SOCIAL

Vacances d'été

L'Accueil de loisirs sera ouvert du 6 au 29 juillet (Fermeture le 15 juillet) et du 22 au 31 août

Du 19 au 29 avril 2022

Nos partenaires :



Les communes adhérentes :

Azy Le Vif, Chantenay St Imbert, Langeron, Livry, Luthenay Uxeloup, Mars Sur Allier, Neuville Les Decize, St Pierre Le Moûtier, Toury sur Jour, Tresnay